



Consultation d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) sur les niveaux d'immigration et l'immigration économique plus souple

Document d'information



Contenu

Introduction	3
Planification des niveaux d'immigration	3
Une immigration économique plus souple : faire évoluer Entrée express pour mieux répondre aux besoins du Canada	4
Annexe 1. Catégories et sous-catégories d'immigration.....	7

Introduction

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) mène des consultations annuelles sur l'immigration au Canada. Étant donné l'évolution rapide de la situation de reprise après la pandémie de COVID-19, laquelle a des répercussions variables selon les régions et les secteurs, les consultations de cette année seront particulièrement instructives.

Nous reconnaissons que le contexte de la pandémie a posé des défis importants, et qu'il a donc fallu innover et s'adapter. Nous aimerions connaître vos réflexions sur l'immigration dans le contexte actuel, ainsi que sur les considérations à plus long terme. À ce titre, nous souhaitons savoir ce que vous pensez du Plan des niveaux d'immigration du Canada – notamment sur l'équilibre entre les différentes catégories et les différents programmes, et sur la façon dont l'immigration pourra se placer pour mieux soutenir le Canada, du point de vue de la reprise économique et de la croissance future, et de la vitalité des collectivités dans toutes les régions du Canada.

Grâce à votre expérience dans le domaine de l'immigration, vos points de vue et vos conseils contribueront à façonner une vision nationale collective pour la planification des niveaux d'immigration dans les années à venir, et à éclairer l'orientation future d'un système d'immigration qui saura mieux répondre aux besoins économiques, et ce, tout en appuyant également la diversité et en garantissant l'inclusion.

Nous vous remercions de votre participation.

Planification des niveaux d'immigration

La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* exige que le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté présente chaque année au Parlement les prévisions des admissions de résidents permanents (le Plan des niveaux). Ce plan des niveaux d'immigration précise le nombre d'immigrants que le Canada accueillera en tant que résidents permanents au titre des programmes d'immigration économique, de regroupement familial ainsi que des réfugiés et du volet pour considérations d'ordre humanitaire.

Le Plan des niveaux d'immigration 2021-2023 renouvelle l'échéancier de trois ans mis en place dans le plan pluriannuel et propose d'accroître le nombre de résidents permanents accueillis chaque année au Canada pour le faire passer à 401 000 en 2021, à 411 000 en 2022 et à 421 000 en 2023. Même si les objectifs et portées sont fermes au cours de la première année, ils sont théoriques hors année et font l'objet d'une révision pour tenir compte de toute évolution ou de tout changement de la réalité. Nous vous demandons votre avis, car il est possible d'ajuster les objectifs d'admission hors année (c'est-à-dire 2022 et 2023 dans le cas qui nous occupe) et d'orienter les objectifs pour 2024. Le Plan des niveaux d'immigration 2021-2023 en entier se trouve [ici](#).

Un certain nombre de considérations sont prises en compte pour élaborer le Plan des niveaux d'immigration, notamment :

- les priorités et les objectifs du gouvernement en matière d'immigration, tels qu'ils sont définis dans la [Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés](#);
- les besoins économiques et régionaux dans tout le Canada, y compris, pour le moment, les considérations liées aux besoins économiques de divers secteurs dans le contexte de la reprise économique suivant la pandémie de COVID-19;
- les obligations internationales relatives aux réfugiés et à la protection offerte aux personnes dans le besoin;
- la capacité d'IRCC et de ses ministères partenaires de contrôler et de traiter les demandes en temps opportun;
- la capacité à établir, à intégrer et à retenir les nouveaux arrivants (p. ex. services d'établissement, disponibilité des logements, infrastructures publiques).

Le Plan vise à contribuer à l'établissement d'un système d'immigration qui favorise la croissance économique, appuie la diversité et aide à bâtir des collectivités dynamiques et inclusives, tout en veillant à la sécurité des Canadiens.

Le plan actuel prévoit une augmentation constante des admissions, qui représenteront tout près de 1 % de la population du Canada d'ici 2023.

La question du niveau d'immigration approprié est étroitement liée à celle de la répartition (ou distribution) appropriée des résidents permanents dans les principales catégories d'immigration. Dans le plan actuel pour 2022, la catégorie de l'immigration économique représenterait 59 % du total des admissions. La catégorie du regroupement familial comptera pour 25 %, et les catégories des réfugiés et des considérations d'ordre humanitaire représenteront 16 %. Voir ci-dessous pour consulter la liste complète des catégories et des programmes (annexe 1).

[Une immigration économique plus souple : faire évoluer Entrée express pour mieux répondre aux besoins du Canada](#)

Le système d'immigration du Canada est essentiel pour soutenir la reprise économique et bâtir un Canada plus fort pour tous. En pensant à la reprise économique et à la croissance future du Canada, le gouvernement fédéral cherche des moyens de simplifier le système d'immigration et de faire en sorte qu'il réponde mieux aux besoins de l'économie et du marché du travail, notamment en utilisant Entrée express.

Entrée express a été une innovation importante dans la gestion des demandes d'admission aux [programmes de travailleurs hautement qualifiés \(fédéraux\) du Canada](#). Il a été démontré que [grâce à lui](#), nous avons réussi à attirer des immigrants hautement qualifiés qui réussissent dans l'économie canadienne et contribuent à la société canadienne. Ces nouveaux arrivants

comblent les besoins de notre économie qui sont essentiels à notre croissance et créent une prospérité commune pour tous.

Malgré les défis que la COVID-19 a présentés, en 2020, IRCC a envoyé un nombre record de 107 350 invitations à présenter une demande de résidence permanente à des candidats à Entrée express, afin de favoriser la réalisation des objectifs de niveaux d'immigration pour 2020 et 2021. Entrée express continuera d'être un outil important pour atteindre les objectifs de l'immigration économique, aidant ainsi le Canada à atteindre l'objectif établi dans le Plan des niveaux d'immigration de 2021-2023.

Le [budget de 2021](#) a annoncé l'intention du gouvernement du Canada à proposer des modifications à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Ces modifications augmenteraient la marge de manœuvre du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada pour utiliser les instructions ministérielles d'Entrée express afin de mieux sélectionner les candidats qui peuvent répondre à un éventail de besoins de l'économie, du marché du travail et de compétences. Le gouvernement a également réalisé des investissements dans le cadre du budget de 2021 afin d'offrir une plateforme organisationnelle numérique sécurisée, stable et polyvalente pour améliorer le traitement des demandes et aider le Canada à demeurer une destination de choix.

Ces initiatives favorisent un système d'immigration plus axé sur le client, rationalisé et plus efficace pour répondre aux besoins économiques changeants partout au Canada. Dans cette optique, IRCC étudie les moyens d'adapter le système Entrée express, en misant sur le capital humain, fondement de l'immigration économique, qui a été la marque distinctive de la réussite du Canada.

À mesure qu'IRCC élabore ces idées, les consultations de cette année sur les niveaux sont l'occasion de donner votre point de vue sur l'évolution du système d'immigration économique du Canada afin de mieux répondre à nos besoins. Votre contribution permettra de façonner les premières réflexions avec nos partenaires et nous aidera à planifier la mobilisation future des particuliers, des organisations et des groupes intéressés sur ce sujet.

Sources :

- [Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada \(2020\), Avis – Renseignements supplémentaires sur le Plan des niveaux d'immigration 2021-2023, https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/avis/renseignements-supplementaires-niveaux-immigration-2021-2023.html](https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/avis/renseignements-supplementaires-niveaux-immigration-2021-2023.html)
- [Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada \(2020\), Évaluation du système Entrée express : impacts préliminaires sur les résultats économiques et la gestion du système, https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/rapports-statistiques/evaluations/eval-entree-express-resultats-economiques-gestion-du-systeme.html](https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/rapports-statistiques/evaluations/eval-entree-express-resultats-economiques-gestion-du-systeme.html)
- [Gouvernement du Canada \(2021\), Budget 2021 – Une relance axée sur les emplois, la croissance et la résilience, https://www.budget.gc.ca/2021/home-accueil-fr.html](https://www.budget.gc.ca/2021/home-accueil-fr.html)

- [Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada \(2021\), *Rapport annuel 2020 au Parlement sur l'immigration* <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/rapport-annuel-parlement-immigration-2020.html>](https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/rapport-annuel-parlement-immigration-2020.html)
- [Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada \(2020\), *Rapport annuel 2019 au Parlement sur l'immigration*, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/rapport-annuel-parlement-immigration-2019.html>](https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/rapport-annuel-parlement-immigration-2019.html)
- [Premier ministre du Canada \(2021\), *Lettre de mandat du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté*, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2021/01/15/lettre-de-mandat-supplementaire-du-ministre-de-limmigration-des>](https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2021/01/15/lettre-de-mandat-supplementaire-du-ministre-de-limmigration-des)

Annexe 1. Catégories et sous-catégories d'immigration

Catégorie d'immigration	Sous-catégorie
Immigration économique	Travailleurs hautement qualifiés (fédéral)
	Programmes pilotes d'immigration économique
	<i>Aides familiaux</i>
	<i>Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord</i>
	<i>Programme pilote sur l'agroalimentaire</i>
	<i>Programme pilote d'immigration au Canada atlantique</i>
	Gens d'affaires immigrants (fédéral)
	Programme des candidats des provinces
	Travailleurs qualifiés et gens d'affaires (Québec)
Regroupement familial	Époux, conjoints et enfants
	Parents et grands-parents
Réfugiés et personnes protégées	Personnes protégées au Canada et personnes à charge à l'étranger
	Réfugiés réinstallés
	<i>Pris en charge par le gouvernement</i>
	<i>Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas</i>
	<i>Parrainés par le secteur privé</i>
Considérations d'ordre humanitaire et autres	